



cmecc

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)

Council of
Ministers
of Education,
Canada

RAPPORT SUR
l' é d u c a t i o n
AU CANADA
1995

Message du président

Nous sommes toutes et tous bien conscients des défis que la transformation de notre monde fait peser sur les systèmes d'éducation : globalisation de l'économie, ouverture des esprits à d'autres cultures, besoins pressants de main-d'œuvre qualifiée, ainsi que l'essor des technologies qui ont un impact sur notre vie quotidienne autant que sur le marché des emplois. Ces transformations imposent à nos pratiques d'éducation des adaptations constantes pour en garantir la qualité, l'accessibilité, la mobilité et l'imputabilité.

Extrait de la Déclaration conjointe - Orientations futures du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], septembre 1993

Les écoles primaires et secondaires, les établissements d'enseignement collégial et les universités préparent-ils bien les jeunes à la vie, au travail, aux défis de l'avenir? Afin d'apporter des éléments de réponse à cette importante préoccupation de l'ensemble des sociétés modernes, les ministres de l'Éducation de toutes les provinces et des deux territoires ont préparé un premier rapport conjoint sur l'éducation au Canada. Des rapports du même genre seront d'ailleurs publiés régulièrement, chacun traitant de différents aspects de l'éducation.

Ce rapport a été conçu pour vous fournir le plus de renseignements possible sur le rendement de nos systèmes d'éducation. Les trois thèmes suivants ont été retenus : l'accessibilité de l'éducation, sa qualité et sa pertinence.

Partout dans le monde, on cherche à élaborer des approches et à créer des activités qui contribueront à faire de l'éducation et de la formation des facteurs qui influenceront sur le cours des événements, tout en demeurant réalistes. Nos systèmes d'éducation provinciaux et territoriaux conçoivent et mettent en œuvre divers moyens afin d'offrir un enseignement qui saura répondre aux exigences du XXI^e siècle. Je vous invite à communiquer avec l'école, le collège ou l'université de votre secteur pour vous renseigner sur ces activités intéressantes et souvent innovatrices.

Les ministres de l'Éducation souhaitent que ce premier rapport vous soit utile et que vous leur fassiez connaître votre avis sur l'information qui y est présentée.

*Gordon MacInnis, Président du CMEC
Ministre de l'Éducation, Île-du-Prince-Édouard*

Aperçu de l'éducation et de la formation au Canada

L'éducation et la formation représentent un investissement important au Canada. Les statistiques qui suivent illustrent bien l'effort considérable consenti par les gouvernements et la population.

- Cinq millions et demi d'élèves fréquentent des écoles primaires et secondaires et un million et demi d'étudiantes et d'étudiants sont inscrits, à temps plein ou à temps partiel, dans un établissement d'enseignement collégial ou dans une université.
- L'enseignement primaire et secondaire compte 300 000 enseignantes et enseignants; l'enseignement postsecondaire, 50 000.
- Le budget alloué à l'éducation et à la formation par l'ensemble des gouvernements s'élève à environ 56 milliards de dollars par année. Second en importance, après le budget de la santé, il représente un investissement supérieur à celui que font la plupart des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en matière d'éducation.

Au fil des ans, chaque province et chaque territoire a mis au point son propre système d'éducation pour tenir compte de ses particularités historiques et culturelles. Tout en ayant un grand nombre de points en commun, ces systèmes d'éducation reflètent néanmoins les différences qui existent entre des régions souvent très éloignées les unes des autres.

Les dix provinces et les deux territoires offrent, bien sûr, l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, dans le secteur public ou privé. L'enseignement secondaire prend fin avec la douzième année dans la plupart des provinces et des territoires; au Québec, toutefois, il se termine avec la onzième année, alors qu'en Ontario, il est présentement possible d'y ajouter une année. Généralement à l'issue de leurs études secondaires, les diplômées et les diplômés peuvent être admis dans un établissement public ou privé de formation professionnelle et technique, dans un établissement d'enseignement collégial ou, au Québec, dans un cégep ou dans une université, selon des modalités qui diffèrent en fonction de leurs acquis scolaires. Les personnes qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires peuvent faire une demande d'admission dans un établissement d'enseignement collégial ou dans une université, à titre d'étudiantes ou d'étudiants adultes.

Qu'est-ce que le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)?

Chaque province et chaque territoire a la responsabilité de son propre système d'éducation. Les ministres de l'Éducation ont toutefois éprouvé le besoin de discuter des grands enjeux actuels dans leur domaine et de mener des projets de collaboration avec leurs homologues des autres provinces et des territoires. C'est la raison pour laquelle le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a été créé en 1967. Au cours des dernières années, par l'intermédiaire du CMEC, les ministres ont mis en œuvre un plan d'action visant la réalisation des projets conjoints suivants :

- collecte de renseignements sur le rendement des différents systèmes d'éducation;

- évaluation du rendement d'élèves de 13 et de 16 ans en mathématique (leurs connaissances et leurs aptitudes en mathématique et en résolution de problèmes), en lecture et en écriture, en sciences;
- production régulière de rapports sur l'éducation au Canada;
- échange d'information sur la formation à distance et l'apprentissage ouvert et diffusion des résultats des travaux de recherche et de développement en éducation;
- collaboration dans le domaine des programmes d'études, notamment en ce qui a trait aux sciences et à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information;
- accroissement de la mobilité des étudiantes et des étudiants par le biais d'une entente visant à inciter les établissements d'enseignement postsecondaire à reconnaître des acquis scolaires;
- présence active sur la scène internationale dans le domaine de l'éducation.

L'accessibilité de l'éducation, premier thème du rapport, constitue l'un des fondements des systèmes éducatifs dans chaque province et territoire. Toute personne devrait en effet avoir la possibilité de poursuivre des études en fonction de ses capacités. Mais, toutes les personnes ont-elles les mêmes possibilités d'apprendre?

1 Qui fréquente les établissements d'enseignement?

Tous les jeunes de 6 à 16 ans (c'est-à-dire plus de 3 millions et demi de personnes) doivent fréquenter l'école. Par ailleurs, le pourcentage de jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ou postsecondaire a augmenté progressivement ces dernières années. Cette augmentation s'est aussi fait sentir dans les autres groupes d'âge. Selon Statistique Canada, la proportion de personnes âgées de 18 à 24 ans inscrites à l'université, à temps plein ou à temps partiel, est passée de près de 18 p. 100 en 1976 à environ 31 p. 100 en 1993.

Le pourcentage des jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement collégial est également de plus en plus important. En 1976, 7 p. 100 des jeunes de 18 à 24 ans y étaient inscrits à temps plein; en 1993, on en comptait plus de 12 p. 100. Nous ne disposons pas, à l'heure actuelle, de données précises et comparables pour l'ensemble des provinces et des territoires concernant les études menées à temps partiel dans les établissements d'enseignement collégial; cependant, selon nos estimations, il y aurait également eu augmentation à ce chapitre.

2 Quel est le niveau de scolarité de la population?

Le diagramme 1 ci-après permet de comparer le plus haut niveau de scolarité atteint par les personnes de 25 ans et plus, en 1976 et en 1991. En 1991, 65 p. 100 de la population avait terminé au moins des études secondaires, comparativement à 45 p. 100 en 1976. Toujours en 1991, 44 p. 100 de la population avait partiellement complété des études postsecondaires, par rapport à 27 p. 100 en 1976. La plus forte augmentation de la fréquentation à l'enseignement postsecondaire s'est fait sentir dans les établissements d'enseignement collégial, où le nombre de diplômées et de diplômés a plus que doublé. Puisque pour un nombre croissant d'emplois, l'on exige de posséder au moins un diplôme d'études secondaires, il est intéressant de constater que,

pour la période de 1976 à 1991, un plus grand nombre de personnes ont terminé des études postsecondaires et ont obtenu leur diplôme. Lorsque des données plus récentes seront disponibles, il sera important de vérifier si cette tendance se maintient.

Tableau 1 : Plus haut niveau de scolarité atteint par les personnes âgées de 25 ans et plus, en 1976 et en 1991

Plus haut niveau atteint	1976	1991
Diplôme d'études secondaires	18 %	21 %
Études collégiales ou universitaires partielles	8 %	7 %
Diplôme d'études collégiales	11 %	24 %
Diplôme d'études universitaires	8 %	13 %

Source : *Enquête sur la population active*, Statistique Canada, Estimations révisées, 1995

La population du Canada est-elle plus ou moins instruite que celle des autres pays occidentaux? Comme le montre le diagramme 2, le pourcentage de la population canadienne, âgée de 25 à 64 ans et ayant fait des études collégiales ou universitaires, est supérieur à celui de plusieurs autres pays de l'OCDE, notamment les États-Unis, l'Australie, le Royaume-Uni et la France.

Tableau 2 : Pourcentage des personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont fait, au moins partiellement, des études collégiales ou universitaires, 1992

PAYS	POURCENTAGE
Canada	41 %
États-Unis	31 %
Suède	24 %
Australie	23 %
Allemagne	22 %
Royaume-Uni	19 %
France	16 %

Source : *Regards sur l'éducation 3*, OCDE, 1995

3 Toutes les personnes ont-elles les mêmes possibilités d'apprendre?

L'égalité des sexes -- Pendant des décennies, les étudiantes étaient moins nombreuses que les étudiants à fréquenter les universités canadiennes et, conséquemment, moins nombreuses à obtenir un diplôme universitaire. En outre, les femmes qui parvenaient à l'université s'inscrivaient en majorité dans les facultés des sciences infirmières et des sciences de l'éducation. Cette situation a changé. Aujourd'hui, la proportion des étudiantes inscrites à l'université est supérieure à celle des étudiants. En effet, 27 p. 100 des femmes de 18 à 21 ans font des études universitaires à temps plein ou à temps partiel, par comparaison à 21 p. 100 des hommes du

même groupe d'âge. Ce pourcentage est le plus élevé des pays de l'OCDE, après celui des États-Unis. (Source : *Regards sur l'éducation 3*, OCDE, avril 1995)

Malgré ce progrès, l'accès des femmes à certaines carrières demeure difficile. Même si le nombre de femmes a beaucoup augmenté dans les programmes de génie, de mathématique et de sciences, leurs choix de carrière se concentrent encore dans les domaines des sciences humaines, des lettres, des sciences de l'éducation et des sciences de la santé (voir diagramme 3). Par ailleurs, les statistiques révèlent une tendance nouvelle : les hommes sont de moins en moins présents dans les secteurs où ils étaient déjà minoritaires, ou presque, en 1971. Il y a donc maintenant une représentation encore plus importante des femmes dans les domaines cités précédemment.

Tableau 3 : Diplômées et diplômés universitaires, selon le sexe et le domaine d'études, en 1971 et en 1991

Domaine d'études	1971		1991	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Éducation	49%	51%	31%	69%
Lettres	55%	45%	37%	63%
Sciences humaines	75%	25%	45%	55%
Génie	99%	1%	85%	15%
Santé	45%	55%	29%	71%
Mathématiques et sciences	84%	16%	71%	29%

Source : Statistique Canada, 1993

La formation continue -- Les écoles secondaires, les établissements d'enseignement collégial et les universités ont encouragé les adultes à reprendre leurs études, ce qui a entraîné un accroissement rapide de la demande pour ce type de formation. Cette tendance est même en train de changer le visage des établissements d'enseignement.

Tableau 4 : Plus haut niveau de scolarité atteint par les autochtones âgés de 25 ans et plus comparativement à l'ensemble de la population canadienne du même groupe d'âge

Plus haut niveau de scolarité	Adultes canadiens	Autochtones adultes
Secondaire partiel ou moins	35%	56%
Diplôme d'études secondaires	21%	12%
Études collégiales ou universitaires partielles	7%	13%
Diplôme d'études collégiales	24%	16%
Diplôme d'études universitaires	13%	3%

Source : *Enquête postcensitaire des personnes autochtones*, Statistique Canada, 1992, et *Enquête sur la population active*, Statistique Canada, Estimations révisées, 1995

Le nombre total d'adultes de 25 ans et plus inscrits à temps plein ou à temps partiel dans les établissements publics a plus que doublé en vingt ans, dépassant les 700 000 personnes, soit 4 p. 100 de la population adulte. En outre, quelque 12 p. 100 de la population adulte reçoit une formation dans le secteur privé, particulièrement des cours offerts directement par des employeurs. Cela démontre bien que les besoins en matière de formation continue peuvent prendre diverses formes; offrir aux adultes une formation qui correspond à leurs attentes constitue donc un défi énorme pour les établissements d'enseignement.

Les autochtones -- Le diagramme 4 permet de comparer le niveau de scolarité de l'ensemble de la population avec celui des personnes qui se déclarent autochtones. On constate que moins de la moitié des adultes autochtones avaient terminé leurs études secondaires en 1991. Ceux et celles qui font des études postsecondaires choisissent généralement de s'inscrire dans un établissement d'enseignement collégial plutôt que dans une université.

Enjeux et défis

Les ministres de l'Éducation des provinces et des territoires se sont engagés à réduire les obstacles linguistiques, culturels et économiques à l'éducation postsecondaire et ont entrepris d'importants efforts pour rendre l'éducation plus accessible aux femmes, aux autochtones, aux adultes, aux minorités linguistiques, aux immigrantes et aux immigrants et aux personnes ayant des besoins particuliers. Le Saskatchewan Indian Federated College, par exemple, est le seul établissement universitaire dont les autochtones assument la pleine gestion. Par ailleurs, l'université Memorial, de Terre-Neuve, a récemment créé un programme de formation des enseignantes et des enseignants entièrement destiné aux autochtones de cette province.

Malheureusement, de nombreuses personnes ne peuvent toujours pas poursuivre des études collégiales ou universitaires, bien qu'elles aient les acquis scolaires nécessaires. Dans certaines provinces, l'admission est contingentée, notamment dans les établissements d'enseignement collégial. En outre, la diminution des transferts financiers fédéraux pour l'enseignement postsecondaire influe grandement sur le fonctionnement des systèmes d'éducation; malgré les programmes d'aide financière aux étudiantes et aux étudiants, bon nombre d'entre eux risquent de renoncer aux études postsecondaires de crainte de s'endetter.

L'innovation en éducation -- En raison de la hausse des coûts, du contingentement de l'admission et de l'éloignement de certaines régions, il n'est plus toujours possible pour toutes celles et tous ceux qui le désirent de trouver une place dans les établissements d'enseignement collégial et les universités au Canada. L'une des façons d'accroître l'accessibilité consiste à repenser les modes traditionnels de formation. C'est ainsi, par exemple, que les universités de la Nouvelle-Écosse se sont engagées dans un processus de restructuration visant à assurer une meilleure qualité, une plus grande accessibilité et un choix plus vaste de programmes de formation. Les collèges communautaires de cette province procèdent à un exercice semblable en vue d'accroître l'accès à la formation professionnelle, en augmentant leur offre de programmes de formation.

A l'enseignement postsecondaire surtout, de plus en plus de personnes souhaitent avoir accès aux programmes et aux services éducatifs ailleurs que dans une salle de cours traditionnelle. Cela est

particulièrement vrai pour les adultes qui travaillent et pour les personnes qui habitent loin des établissements d'enseignement. Le recours aux nouvelles technologies pour la formation à distance et l'apprentissage ouvert peut améliorer l'accès à l'éducation. Pour répondre à ce besoin, l'Alberta a créé 10 000 places pour les étudiantes et les étudiants, grâce à un nouveau fonds de soutien à des programmes d'études innovateurs de haute qualité.

La formation professionnelle et technique -- L'un des défis de la formation professionnelle et technique consiste à assurer aux personnes, qui n'entendent pas nécessairement poursuivre des études postsecondaires, une formation qui facilitera leur entrée dans le monde du travail. Ces personnes doivent pouvoir compter sur des technologies de l'information des plus modernes, dans des programmes stimulants et adaptés au monde de demain. Le gouvernement de la Colombie-Britannique tente de relever ce défi en investissant 200 millions de dollars dans le projet *Skills Now!*, un programme de formation professionnelle innovateur qui permettra aux étudiantes et aux étudiants, aux travailleuses et aux travailleurs et aux personnes sans emploi d'acquérir les nouvelles habiletés nécessaires à leur intégration à un marché du travail en évolution constante.

La reconnaissance des acquis scolaires -- Les étudiantes et les étudiants ont souvent de la difficulté à faire reconnaître leurs acquis scolaires, d'un établissement d'enseignement à un autre. Le CMEC, les universités et les établissements d'enseignement collégial ont conjugué leurs efforts afin de résoudre ce problème. D'ici la fin de 1996, les étudiantes et les étudiants de premier cycle de l'enseignement universitaire (et des programmes de cégep correspondants) devraient pouvoir faire reconnaître leurs acquis scolaires dans tout programme de formation semblable au Canada. On prévoit éventuellement étendre cette initiative à l'enseignement collégial. Plusieurs universités ont déjà accepté de reconnaître les unités obtenues pendant les deux premières années d'études de premier cycle (ainsi que les unités de cégep correspondantes, au Québec).

Le problème des équivalences se pose aussi pour des personnes venant de pays étrangers et qui sont désireuses d'étudier ou de vivre au Canada. Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux, créé par le CMEC, informe ces personnes sur les modalités à suivre pour faire évaluer les titres et les diplômes qu'ils ont acquis à l'extérieur du Canada.

L'enseignement dans les langues officielles -- Le gouvernement fédéral contribue financièrement aux efforts des provinces et des territoires afin d'accroître l'accès des minorités francophones et anglophones à l'éducation dans leur propre langue, et de permettre l'apprentissage de l'anglais ou du français comme langue seconde. Le Secrétariat du CMEC coordonne les activités prévues dans ces ententes entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

L'accessibilité représente un aspect important de l'éducation. Il ne suffit cependant pas de savoir quelle proportion de jeunes et d'adultes fréquentent les établissements d'enseignement; il faut aussi disposer de données permettant de faire connaître et de comparer le rendement scolaire des élèves des provinces et des territoires.

1 Les adultes et les jeunes du Canada savent-ils bien lire et écrire?

Les adultes - On ne peut pas affirmer de façon catégorique qu'une personne sait ou ne sait pas lire. L'habileté à lire se mesure habituellement par rapport à un certain nombre de niveaux de rendement tels qu'illustrés au tableau 5 ci-contre.

Tableau 5 : Habiletés de lecture des adultes de 16 à 69 ans

Niveau de littératie	Pourcentage
Peut facilement lire la plupart des textes	62%
Peut lire des textes simples et clairement présentés	22%
Peut lire des textes très simples dont les mots sont familiers	9%
Difficultés à lire	7%

Source : *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement*, Statistique Canada, 1989

Ce tableau illustre que 84 p. 100 de la population âgée de 16 à 69 ans peut lire suffisamment bien pour se débrouiller dans la vie de tous les jours, alors que 62 p. 100 de la population peut lire facilement la plupart des textes. Cette dernière proportion augmente à 70 p. 100 chez les jeunes de 16 à 24 ans.

Les jeunes - En 1994, un échantillon d'élèves de 13 et de 16 ans, choisis au hasard dans chaque province et chaque territoire (sauf en Saskatchewan, qui avait décidé de se concentrer sur son propre programme d'évaluation et d'indicateurs), a fait l'objet de la première épreuve d'évaluation pancanadienne du CMEC sur les habiletés des jeunes à lire et à écrire. Cette épreuve faisait partie du Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) du CMEC.

Voici un résumé des principaux résultats de cette épreuve.

- Les résultats de l'épreuve de lecture confirment les données citées précédemment, révélant que plus de 70 p. 100 des élèves de 16 ans lisent et comprennent facilement des textes complexes. Ces résultats sont statistiquement similaires dans la plupart des provinces, sauf pour les élèves des Territoires du Nord-Ouest et pour les élèves francophones du Manitoba, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, qui ont des résultats inférieurs à la moyenne canadienne.
- Environ 80 p. 100 des jeunes de 16 ans qui ont subi l'épreuve d'écriture montrent une bonne maîtrise de la grammaire, du vocabulaire et du style (voir l'extrait ci-dessous). Encore une fois, les résultats sont statistiquement semblables pour la plupart des provinces. Le rendement des élèves des Territoires du Nord-Ouest et des élèves francophones du Manitoba, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick est toutefois inférieur à la moyenne canadienne.
- Comme de nombreuses études l'avaient déjà révélé, la plupart des filles obtiennent globalement de meilleurs résultats que les garçons aux épreuves de lecture et d'écriture. L'écart entre les résultats des garçons et des filles a toutefois été plus grand que prévu.

2 Les élèves réussissent-ils bien en mathématique?

La maîtrise de la mathématique est désormais considérée comme essentielle à la réussite professionnelle. Mais quels éléments de la mathématique doit-on enseigner et comment devrait-on s'y prendre pour que les élèves obtiennent de bons résultats? Voilà l'objet de nombreuses réflexions qui alimentent les grands projets de réforme des programmes d'études en cours un peu partout au Canada. En 1993, un échantillon d'élèves de 13 et de 16 ans, choisis au hasard dans toutes les provinces (sauf en Saskatchewan, qui avait décidé de se concentrer sur son propre programme d'évaluation et d'indicateurs) et les deux territoires, a subi une épreuve de mathématique, dans le cadre du PIRS. Cette épreuve, organisée elle aussi par le CMEC, avait pour objectif de déterminer les connaissances et les habiletés en mathématique des élèves et de vérifier à quel point ils étaient capables d'utiliser ces connaissances et ces habiletés pour résoudre des problèmes.

En général, les élèves ont obtenu de meilleurs résultats à l'épreuve de connaissances et d'habiletés qu'à celle de résolution de problèmes. Globalement, les garçons obtiennent des résultats légèrement supérieurs à ceux des filles.

Environ 60 p. 100 des élèves de 16 ans montrent une maîtrise acceptable des connaissances et des habiletés en mathématique et sont capables :

- d'additionner, de soustraire, de multiplier et de diviser des nombres entiers;
- de résoudre des équations algébriques simples et de placer des points sur un graphique;
- d'utiliser la longueur, la mesure d'angle, l'aire et le volume de diverses figures géométriques planes;
- d'utiliser les renseignements provenant de sources diverses pour calculer la moyenne arithmétique et des probabilités simples.

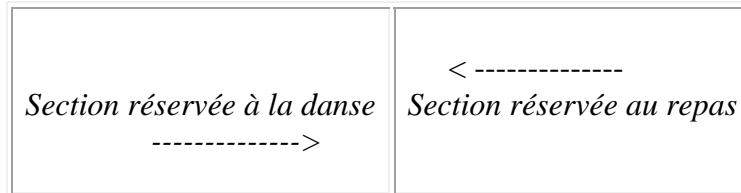
Pour cette épreuve, les résultats sont statistiquement similaires dans la plupart des provinces et des territoires; toutefois, les élèves francophones du Québec ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne canadienne et les élèves de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et de Terre-Neuve ont eu des résultats inférieurs à la moyenne.

Pour ce qui est de la résolution de problèmes, seulement 24 p. 100 des élèves de 16 ans peuvent résoudre des problèmes de mathématique (voir exemple) pour lesquels ils doivent :

- faire un choix entre deux ensembles de procédés pour résoudre des problèmes nécessitant plusieurs opérations;
- utiliser un nombre suffisant d'exemples appropriés pour appuyer une preuve;
- utiliser le vocabulaire de base propre à la mathématique pour présenter des solutions.

Voici un exemple de problème soumis aux élèves, avec la solution trouvée par 24 p. 100 des élèves de 16 ans qui participaient à l'évaluation.

Un groupe de 1500 personnes assiste à une réception de mariage. L'endroit utilisé pour la réception a été divisé en deux sections : une section réservée à la danse et une section réservée au repas, comme on l'illustre ci-dessous.



A. À 19 h, il y avait 375 personnes dans la section réservée à la danse. À 19 h, combien y avait-il de personnes dans la section réservée au repas?

Réponse : $1500 - 375 = 1125$

B. Toutes les trente minutes, un cinquième des personnes qui sont dans la section réservée à la danse se déplacent vers la section réservée au repas. Au même moment, deux cinquièmes des personnes se trouvant dans la section réservée au repas se déplacent vers la section réservée à la danse. Après le mouvement de 19 h 30, combien y avait-il de personnes dans chacune des sections?

Réponse :

section réservée à la danse

$$D = 375 - (375 \times 1/5) + (1125)(2/5)$$

D = 750 personnes dans la section réservée à la danse

section réservée au repas

$$E = 1125 - (1125 \times 2/5) + 375 (1/5)$$

E = 750 personnes dans la section réservée au repas

Encore une fois, les résultats obtenus en ce qui a trait à la résolution de problèmes par les élèves de 16 ans sont statistiquement semblables pour la plupart des provinces et des territoires. Les élèves francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ont cependant un rendement inférieur à la moyenne.

En 1991, des élèves de 13 ans de 20 pays ont subi l'épreuve d'évaluation des connaissances en mathématique dans le cadre de l'Étude internationale sur l'état de l'apprentissage de la mathématique. Les résultats obtenus par les élèves du Canada se situent dans la moyenne des résultats obtenus par les pays participants, certains élèves et certaines provinces se classant néanmoins au-dessus de cette moyenne.

3 Les élèves réussissent-ils bien en sciences?

Au XXI^e siècle, et c'est presque devenu un cliché que de le réaffirmer, les sciences joueront un rôle très important dans pratiquement tous les secteurs d'activités professionnelles. Un solide bagage scientifique sera désormais nécessaire si l'on veut être en mesure de s'adapter à la technologie et réussir dans les nouveaux domaines de travail. Les évaluations menées dans les différentes provinces et les territoires ne fournissent pas de données comparables sur le rendement de l'ensemble des élèves en sciences. C'est pourquoi le CMEC a décidé d'étendre les épreuves du PIRS à un troisième domaine, celui des sciences. On fera passer ces épreuves à des élèves de 13 et de 16 ans en avril 1996. On devrait alors avoir une meilleure idée de leurs connaissances scientifiques.

À l'Étude internationale sur l'état de l'apprentissage en sciences de 1991, les élèves du Canada, de 13 ans, ont obtenu à peu près les mêmes résultats qu'en mathématique et se sont classés un peu au-dessus de la moyenne des 20 pays participants.

4 Combien de personnes obtiennent leur diplôme?

La diplomation est une mesure indirecte de la qualité des systèmes d'éducation; le nombre et la qualité des diplômes décernés dépendent, en effet, des exigences fixées au préalable pour leur obtention. Tenant pour acquis que les normes établies par les provinces et les territoires sont suffisamment élevées, il peut être utile de savoir combien de personnes obtiennent un diplôme d'études secondaires ou postsecondaires.

Une façon de calculer la diplomation consiste à établir, pour une année donnée, le nombre de personnes qui obtiennent leur diplôme par rapport au nombre total de personnes en âge de terminer leurs études. Selon l'OCDE, en 1992, sur 100 personnes en âge de terminer leurs études secondaires au Canada, 68 ont obtenu un diplôme d'études secondaires. La proportion est de 75 p. 100 aux États-Unis. Ces données ne tiennent cependant pas compte des personnes qui ont quitté l'école avant d'obtenir un diplôme, qui y sont revenues et qui ont obtenu leur diplôme ultérieurement; elles ne tiennent pas compte, non plus, des exigences différentes d'un pays à un autre.

Les résultats d'études sur l'enseignement postsecondaire menées par Statistique Canada en 1993 révèlent que le nombre de diplômées et de diplômés a augmenté sensiblement. Entre 1971 et 1991, le nombre de diplômes et de certificats délivrés annuellement par les établissements d'enseignement collégial a presque doublé, passant de 43 336 à 83 180. De 1981 à 1991, le nombre de diplômes délivrés par les universités a augmenté de 36 p. 100, la plus grande augmentation ayant été enregistrée en sciences humaines et en lettres.

Enjeux et défis

Les systèmes d'éducation doivent constamment viser à l'amélioration de la qualité de la formation, non seulement dans les disciplines de base traditionnelles -- lecture, écriture, mathématique, sciences --, mais aussi dans d'autres domaines importants comme les arts, les sciences humaines et l'éducation civique. Ils doivent également favoriser l'acquisition de

certaines compétences essentielles comme la pensée critique et créatrice, la capacité de résoudre des problèmes et l'habileté à utiliser les nouvelles technologies. Ces compétences sont primordiales pour tous les ordres d'enseignement et tous (parents, personnel enseignant, entreprises, syndicats, etc.) s'accordent pour les considérer comme un facteur majeur de la réussite des élèves et des étudiants. L'acquisition de ces compétences est aussi un élément fondamental à prendre en considération lors des réformes des programmes d'études.

L'évaluation - La qualité de l'enseignement ne peut être déterminée par les seuls résultats d'épreuves. Toutefois, il est essentiel de continuer à améliorer les méthodes actuelles d'évaluation des élèves.

Les provinces et les territoires multiplient leurs efforts afin d'accroître le nombre de domaines d'évaluation du rendement des élèves et d'améliorer les méthodes d'analyse des résultats. Certains d'entre eux ont mis à profit l'expérience acquise avec le PIRS pour évaluer le rendement d'élèves d'autres groupes d'âge, ou pour étendre leurs épreuves à d'autres matières scolaires.

Au Nouveau-Brunswick, on a fait passer une épreuve d'évaluation sur la maîtrise de la langue anglaise à des élèves anglophones. Les résultats de cette épreuve servent à repérer les élèves de 8e année ayant besoin d'aide en lecture, en expression écrite et en compréhension orale. En Ontario, tous les jeunes de 9e année subissent une épreuve de lecture et d'écriture, qui permet de renseigner les parents, les élèves eux-mêmes, de même que les enseignantes et les enseignants, sur les résultats obtenus, et qui servira de base à la révision des programmes d'études. En 1995, l'Alberta a élargi son programme d'évaluation en faisant subir une épreuve à tous les élèves de 3^e, 6^e et 9^e années.

Selon les résultats des épreuves du PIRS, la majorité des élèves maîtrisent bien la grammaire, le vocabulaire et l'écriture de même que les connaissances et les habiletés de base en mathématique. En revanche, ils manifestent des faiblesses en ce qui a trait à la résolution de problèmes mathématiques et à la compréhension de texte. Après les prochaines épreuves de mathématique, en 1997, et de lecture et d'écriture, en 1998, il sera possible pour le CMEC de constater si les compétences des élèves se sont améliorées par rapport à la première série d'épreuves.

Le Canada continue de participer à des épreuves internationales, telle la Troisième enquête internationale sur la mathématique et les sciences (tenue en 1995). Les renseignements que procurent ces épreuves, ainsi que les données provenant d'autres sources, sont utilisés afin d'améliorer les programmes d'études et les méthodes d'enseignement.

Les programmes d'études - Chaque province et chaque territoire révise régulièrement ses programmes d'études. Certains partagent leur expérience et discutent de leurs meilleures pratiques afin de créer des programmes d'études adaptés aux besoins de leurs élèves et de la société en général. Les provinces de l'Atlantique, par exemple, se sont unies pour créer des programmes communs de langue maternelle, de mathématique et de sciences.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, où la population est en majorité autochtone, deux programmes particuliers de langue et de culture autochtones ont été créés : le *Dene Kede*,

enseigné dans l'Arctique occidental, et *I'Inuuqatigiit*, enseigné dans les écoles du Nunavut. Ces programmes ont été mis en œuvre afin d'intégrer la perspective autochtone au système scolaire.

Dans leur effort pour se rapprocher du monde du travail, les responsables des systèmes d'éducation cherchent, entre autres choses, à créer des programmes qui permettront aux élèves de réaliser des activités scolaires et professionnelles correspondant à leur choix de carrière. Pour favoriser la mise en œuvre de cette orientation, de nouveaux modes de soutien des enseignantes et des enseignants ont aussi été élaborés, notamment en ce qui a trait à l'utilisation des nouvelles technologies.

Il ne suffit pas que l'éducation soit accessible et de bonne qualité; il faut aussi qu'elle soit adéquate. Que pensent les diplômées et les diplômés de leurs expériences scolaires? Leurs études les ont-ils préparés à exercer leur jugement et à faire des choix éclairés au cours de leur carrière? Comment la formation reçue peut-elle préparer les jeunes à devenir des citoyennes et des citoyens responsables? L'éducation influe-t-elle sur les perspectives d'emploi et de revenu? Bref, l'éducation et la formation reçues sont-elles appropriées?

1 Que pensent les diplômées et les diplômés de leurs études?

Parmi les diplômées et les diplômés du secondaire interrogés en 1993 par Statistique Canada, 80 p. 100 estimaient que leurs cours leur avaient été utiles, 79 p. 100 les avaient trouvés généralement intéressants et 81 p. 100 étaient satisfaits des choix de cours qui leur avaient été offerts. Ceux et celles qui ont décroché du système scolaire ont jugé de façon plus critique la pertinence et la qualité de leur formation. C'est la raison pour laquelle les responsables des systèmes d'éducation cherchent à répondre de plus en plus aux besoins des décrocheuses et des décrocheurs potentiels par des approches pédagogiques et des programmes d'études innovateurs.

La plupart des titulaires d'un diplôme d'études universitaires sont également satisfaits de leurs choix d'études. Les résultats d'une autre enquête menée par Statistique Canada en 1993 révèlent que 70 p. 100 des titulaires de baccalauréats interrogés (ès arts, ès sciences ou en commerce) déclarent que, si c'était à refaire, ils choisiraient le même domaine d'études. Ce sentiment de satisfaction grandit d'ailleurs avec le temps: interrogés cinq ans après la fin de leurs études, les diplômées et les diplômés se disent encore plus satisfaits de leurs choix d'études que celles et ceux qui ont été interrogés deux ans après la fin de leurs études universitaires (*Enquête nationale auprès des diplômés*).

2 Le niveau de scolarité influe-t-il sur les perspectives d'emploi?

Les statistiques de 1992 (voir le tableau 6) montrent clairement qu'il existe incontestablement un lien entre le niveau de scolarité et le taux de chômage pour les personnes de 25 à 64 ans, et particulièrement pour celles qui ont de 25 à 34 ans : plus on a d'années d'études à son crédit, moins on a de chances d'être au chômage. Les statistiques laissent aussi entendre que le nombre d'années d'études a des répercussions sur le revenu, mais moins uniformément. Que le taux de chômage soit relativement plus élevé chez les 25 à 34 ans est peut-être attribuable à l'évolution du marché du travail, qui subit les effets néfastes de la récente récession économique.

Tableau 6 : Taux de chômage selon le niveau de scolarité et l'âge, en 1992

Niveau de scolarité	25-64 ans	25-64 ans
Secondaire partiel ou moins	14%	22%
Diplôme d'études secondaires	10%	12%
Diplôme d'études collégiales	8%	10%
Diplôme d'études universitaires	5%	7%

Source: *Enquête sur la population active*, Statistique Canada, 1992

Enjeux et défis

Enseignement adapté - Les jeunes reçoivent-ils l'éducation et la formation dont ils auront besoin pour réussir? En réponse à cette question, de nombreux efforts sont fournis afin d'adapter l'enseignement aux besoins et aux champs d'intérêts futurs des élèves en proposant, par exemple, des modes d'apprentissage davantage reliés à des situations de la vie courante et aux réalités du monde du travail.

Partenariats - Les gouvernements recourent de plus en plus aux modes de partenariat les plus divers pour adapter les systèmes d'éducation aux aspirations et aux attentes de la société. Ils sollicitent donc les avis de l'ensemble des partenaires -- élèves, étudiantes et étudiants, parents, enseignantes et enseignants, conseils et commissions scolaires, grand public, patronat et syndicats. À l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple, Island Tel, l'autoroute électronique de l'Île (PEINet) et le ministère de l'Éducation se sont concertés afin de concevoir pour les écoles de la province des techniques appropriées et des moyens pratiques d'avoir accès au réseau Internet. Dans le même ordre d'idées, le gouvernement du Québec a convoqué, en avril 1995, les États généraux sur l'éducation qui permettront de mener une réflexion approfondie sur le système d'éducation du Québec et de parvenir à un consensus social sur les grands objectifs de l'éducation.

La formation continue - Les gens doivent être beaucoup mieux préparés qu'ils ne le sont aujourd'hui à s'inscrire à des programmes de formation continue. Le passage de l'école au monde de l'emploi serait facilité si les élèves, les étudiantes et les étudiants avaient une meilleure connaissance des possibilités de choix de cours et de carrières d'une part, et s'ils avaient davantage l'occasion de vivre des expériences de travail correspondant à leurs études, d'autre part. Afin de répondre à un besoin immédiat de main-d'œuvre qualifiée, la Saskatchewan, par exemple, subventionne *JobStart* et *Future Skills*, deux programmes de formation destinés aux jeunes, aux personnes en chômage et aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Les systèmes d'éducation tentent également de répondre à la demande croissante de programmes d'études et de formation destinés aux adultes. En l'occurrence, le Manitoba a annoncé, en 1994, la mise en œuvre d'un vaste programme de formation à distance pour lequel on utilisera diverses techniques de pointe et on accordera la priorité à la création d'infrastructures communautaires liées à la formation continue.

Une information plus complète - Le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, autre élément important du plan d'action du CMEC, permettra de recueillir des renseignements fiables sur les forces et les faiblesses des systèmes d'éducation sous les aspects suivants : l'accessibilité de l'éducation, le cheminement des élèves et la durée des études, le passage efficace de l'école au monde du travail, le rendement scolaire, le civisme et la satisfaction générale du public à l'égard des systèmes d'éducation. Ces renseignements nous permettront, d'ici quelques années, de brosser un portrait plus clair et plus complet du rendement des systèmes d'éducation des provinces et des territoires.

En examinant les thèmes de l'accessibilité, de la qualité et de la pertinence de l'éducation, ce rapport présente un aperçu, une sorte «d'instantané», de l'éducation au Canada. Les ministres de l'Éducation, dans leur province et leur territoire respectif et au sein du CMEC, de concert avec les enseignantes et les enseignants et avec le grand public, continueront de faire les efforts nécessaires pour améliorer constamment les systèmes d'éducation.

Les prochains rapports du CMEC renseigneront la population sur d'autres aspects de l'éducation au Canada et souligneront quelques initiatives mises en œuvre dans les provinces et dans les territoires pour garantir à chaque personne une éducation et une formation de qualité.

Les ministres de l'Éducation espèrent que, grâce au présent rapport, la population continuera d'appuyer l'œuvre éducative des établissements, des conseils et des commissions scolaires et de leur communauté.

Le CMEC souhaite recevoir vos commentaires ainsi que vos suggestions de thèmes qui pourraient être abordés dans le prochain rapport. N'hésitez pas à écrire au :

Secrétariat du CMEC
Rapport sur l'éducation au Canada
252, rue Bloor Ouest, bureau 5-200
Toronto (Ontario)
M5S 1V5
CANADA

Nous croyons que notre avenir dépend d'une société dont les membres sont instruits et cultivés et qui, tout en atteignant leurs propres objectifs de développement personnel et professionnel, participent à l'essor socio-économique et culturel de leur collectivité et du pays tout entier.

Extrait de la *Déclaration conjointe - Orientations futures du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)* [CMEC], septembre 1993